



Plan stratégique

De 2017 à 2022

Approuvé par le conseil d'administration – juin 2017

Révisé et approuvé par le conseil d'administration – février 2018

PRÉAMBULE

En juillet 2016, la Société Vestcor a été constituée comme société privée indépendante sans but lucratif en vertu de la *Loi sur Vestcor* adoptée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. **Elle offre, par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs filiales, des services d'administration de régimes de retraite et de prestations, de gestion des placements, de consultation et d'autres services connexes au profit des membres et d'autres personnes, caisses de retraite, fonds en fiducie, fonds de dotation ou fonds semblables.**

En vertu de la *Loi sur Vestcor*, la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick a été maintenue comme la Société de gestion des placements Vestcor (SGPV) le 1^{er} octobre 2016, et la propriété de la Société a été transférée du gouvernement du Nouveau-Brunswick à la Société Vestcor.

De plus, le 1^{er} octobre 2016 la Société des services de retraite Vestcor (SSRV) a été constituée comme autre filiale opérationnelle de la Société Vestcor. L'actif net et les opérations de la Division des pensions et avantages sociaux des employés du ministère des Ressources humaines du gouvernement du Nouveau-Brunswick ont été transférés à la SSRV dans le cadre d'une entente de transfert générale avec le gouvernement provincial.

La SGPV et la SSRV étaient toutes deux dirigées par un conseil d'administration indépendant composé des mêmes personnes. Le conseil et les équipes de gestion de chaque société se sont rencontrés en mars 2017 pour mener une séance de planification stratégique pour chaque société. Ils ont déterminé alors qu'il serait préférable de chercher immédiatement à intégrer les deux sociétés opérationnelles, tel qu'il est envisagé en vertu de la *Loi sur Vestcor*. Par la suite, la SGPV et la SSRV ont été fusionnées en Société Vestcor Inc. le 1^{er} janvier 2018.

Le plan stratégique qui suit a été élaboré après la séance afin de fournir une orientation par rapport à cette intégration, tout en continuant à orienter la prestation de services efficace à nos clients du secteur public et à soutenir la croissance de nos affaires.

LA VISION DE VESTCOR

Nous sommes le fournisseur de choix du secteur public en matière de services intégrés d'administration de placements et de prestations.

Vestcor est reconnue pour appliquer les pratiques exemplaires de l'industrie à nos clients et partenaires.

La société est :

- Reconnue par les intervenants pour ses pratiques de gouvernance solides, sa vision stratégique à long terme, ainsi que son modèle sans but lucratif qui cadre avec leurs intérêts.
- Dirigée par une équipe composée d'employés de longue date, soit des professionnels hautement qualifiés qui évoluent dans une culture d'innovation et de gestion des risques.
- Appréciée des participants aux régimes et des groupes d'employeurs en raison de ses services d'administration de régimes de retraite et de prestations parmi les meilleurs de l'industrie.
- Bien connue pour sa capacité à aider les fiduciaires clients à relever les défis posés par les politiques de placement, la gestion des risques et l'administration de leurs régimes de retraite et prestations en fonction de leurs objectifs.
- Reconnue pour sa capacité d'élaborer des stratégies de placement qui surpassent les objectifs des clients en matière de risques et de rendement à long terme.
- Appréciée pour fournir de façon constante des rendements à valeur ajoutée (après déduction des dépenses) à ses clients, grâce à une variété de stratégies de placement.
- Considérée comme un employeur de choix par les récents diplômés et les professionnels d'expérience.
- Connue pour maintenir des relations solides et des communications régulières avec les principaux intervenants.

LES VALEURS DE VESTCOR

PRUDENCE – Nous élaborons et mettons en œuvre des stratégies de services adéquates qui mettent l'accent sur les objectifs des clients et les lignes directrices sur la gestion des risques.

RESPONSABILITÉ – Nous agissons au mieux des intérêts de nos clients et appliquons les normes les plus élevées pour la présentation de l'information financière, la conformité, la vérification et la mesure des objectifs de rendement clés.

TRAVAIL D'ÉQUIPE – Nous développons et soutenons une culture d'apprentissage d'employés engagés qui partagent leur expertise grâce à des rôles clairs et des activités coordonnées qui cadrent parfaitement bien en vue d'atteindre les objectifs de nos clients.

TRANSPARENCE – Nous communiquons de façon claire et opportune avec tous les intervenants à propos des opérations, des stratégies et des résultats.

INTÉGRITÉ – Nous garantissons l'honnêteté dans toutes les activités de la société, guidés par notre code de déontologie et de conduite des affaires.

INNOVATION – Nous continuons à offrir une grande variété de stratégies de gestion des placements et de prestation de services novatrices et bien documentées.

MISSION DE VESTCOR

Fournir des services novateurs, rentables et prudents de gestion des placements et d'administration des prestations qui répondent aux besoins des fonds du secteur public.

Buts principaux :

1. Renforcer l'efficacité de Vestcor en matière de gouvernance, de gestion et d'organisation.

Objectif n° 1

Mettre en œuvre un processus de gouvernance *intégré* qui cadre avec les pratiques exemplaires en évolution pour les entreprises de services professionnels indépendantes.

Objectif n° 2

Perfectionner, appuyer et renforcer les capacités de l'équipe de direction de Vestcor pour lui permettre de surmonter les défis de l'organisation liés à l'*intégration* opérationnelle et aux activités en évolution.

Objectif n° 3

Respecter les pratiques exemplaires ayant trait aux processus de vérification externe indépendante et de surveillance de la gouvernance.

Objectif n° 4

Faire progresser un système de contrôles internes efficaces d'exécution des régimes de retraite et des prestations, de la gestion des placements et des processus de présentation de l'information financière.

Objectif n° 5

Mettre à jour et surveiller l'application d'un cadre de gestion des risques de l'entreprise *intégré*, dont une série de lignes directrices sur le goût des risques d'entreprise.

Objectif n° 6

Améliorer les stratégies et capacités de communication avec les clients de Vestcor.

MISSION DE VESTCOR

Fournir des services novateurs, rentables et prudents de gestion des placements et d'administration des prestations qui répondent aux besoins des fonds du secteur public.

Buts principaux :

2. Satisfaire les besoins de nos clients en matière d'administration des régimes de retraite et de prestations grâce à des pratiques efficaces et des améliorations prudentes aux services.

Objectif n° 1

Faire valoir l'évaluation des besoins des clients, la surveillance des relations et les capacités de prestation de services supplémentaires.

Objectif n° 2

Faire correspondre les délais de prestation de services aux besoins des clients.

Objectif n° 3

Assurer aux conseils des fiduciaires des services de facilitation, de soutien et de coordination qui soient les meilleurs dans leur catégorie (autrement dit, un « chef de la direction des conseils des régimes de retraites externalisé »).

Objectif n° 4

Améliorer l'éducation des participants et des employeurs pour favoriser une meilleure compréhension et un plus grand engagement des membres.

Objectif n° 5

Améliorer les services de communication avec les participants aux régimes et avec les employés, ainsi que les plateformes d'engagement du contenu.

Objectif n° 6

Aider les groupes de clients des régimes de retraite par des analyses et l'élaboration de plans d'action concernant l'intégration des futures bonifications du Régime de pensions du Canada.

MISSION DE VESTCOR

Fournir des services novateurs, rentables et prudents de gestion des placements et d'administration des prestations qui répondent aux besoins des fonds du secteur public.

Buts principaux :

3. Atteindre les objectifs à long terme de nos clients grâce à des conseils de placement prudents et des stratégies de placement bien exécutées qui comportent la gestion des risques.

Objectif n° 1

Fournir de judicieux conseils concernant les stratégies de placement et l'élaboration de politiques grâce auxquels les clients parviennent à dépasser leurs objectifs à long terme pour les risques, le rendement, ainsi que les autres objectifs fiduciaux (autrement dit, un « chef des placements externalisé »).

Objectif n° 2

Dépasser les objectifs de rendement fixés pour les rendements relatifs nets à valeur ajoutée grâce à des stratégies actives de gestion des placements.

Objectif n° 3

Soutenir l'innovation des produits de placement par l'élaboration et l'examen d'autres méthodes et stratégies de placement.

Objectif n° 4

Demeurer un chef de file rentable de l'industrie de la gestion des placements.

Objectif n° 5

Aider les clients à surveiller et gérer leurs risques inhérents aux placements et aux opérations.

MISSION DE VESTCOR

Fournir des services novateurs, rentables et prudents de gestion des placements et d'administration des prestations qui répondent aux besoins des fonds du secteur public.

Buts principaux :

4. Recruter, former et conserver une équipe de professionnels hautement compétents et expérimentés.

Objectif n° 1

Élaborer et coordonner un plan stratégique pour les ressources humaines *intégré* et le processus connexe, y compris un plan de relève de la gestion complet.

Objectif n° 2

Chaque année, établir un plan des ressources humaines qui traite des écarts perçus entre les capacités de nos ressources humaines actuelles et nos futures exigences selon le plan stratégique pour les ressources humaines et les risques possibles.

Objectif n° 3

Continuer de nouer et de maintenir une série de relations stratégiques ayant trait au recrutement et au perfectionnement professionnel.

Objectif n° 4

Maintenir des salaires et des programmes d'avantages sociaux qui sont concurrentiels sur le marché du travail des services professionnels du Canada atlantique et de secteurs particuliers de l'industrie au Canada atlantique, au besoin.

MISSION DE VESTCOR

Fournir des services novateurs, rentables et prudents de gestion des placements et d'administration des prestations qui répondent aux besoins des fonds du secteur public.

Buts principaux :

5. Renforcer et étendre la communication et les relations avec les clients et les autres intervenants.

Objectif n° 1

Élaborer et mettre en oeuvre une image de marque Vestcor et un plan de communication d'entreprise *intégré*, qui fournit de l'information efficace et transparente au sujet de Vestcor à nos intervenants.

Objectif n° 2

Présenter des rapports en temps voulu des résultats par rapport aux objectifs de rendement des clients, et régler de manière proactive les problèmes ou préoccupations qui peuvent surgir avec le temps.

Objectif n° 3

Poursuivre le dialogue avec le gouvernement et les organismes connexes concernant nos capacités de fourniture de services de gestion des placements et d'exécution des régimes de retraite à d'autres caisses de retraite dans le secteur public.

Objectif n° 4

Faire valoir nos capacités en tant que ressource précieuse pour le gouvernement, les décideurs qui ont de l'influence sur les politiques publiques, les organismes de réglementation ou de supervision et les autres groupes d'intérêt par rapport à notre expérience et nos capacités en matière de stratégies pour les régimes de retraite, de placements et de gestion des risques.

MISSION DE VESTCOR

Fournir des services novateurs, rentables et prudents de gestion des placements et d'administration des prestations qui répondent aux besoins des fonds du secteur public.

Buts principaux :

6. Préconiser des solutions efficaces et efficientes pour les technologies de l'information, la gestion des données et la présentation des rapports aux clients.

Objectif n° 1

Élaborer et coordonner un plan stratégique *intégré* en matière de technologies de l'information, et un processus de mise en œuvre à cet égard.

Objectif n° 2

Rechercher les pratiques exemplaires *intégrées* pour la gouvernance informatique.

Objectif n° 3

Continuer de préconiser et surveiller la sécurité de l'information et de la communication.

Objectif n° 4

Faire une transition efficace à partir de l'infrastructure du GNB vers l'architecture de système interne de la SSRV.

Objectif n° 5

Élaborer et mettre en place une plateforme Web *intégrée* efficace et axée sur les clients de Vestcor.

Objectif n° 6

Évaluer l'efficacité des processus opérationnels grâce à des solutions technologiques rentables.

Objectif n° 7

Fournir et maintenir une infrastructure et des protocoles fiables et redondants qui réduisent au minimum les perturbations de service.